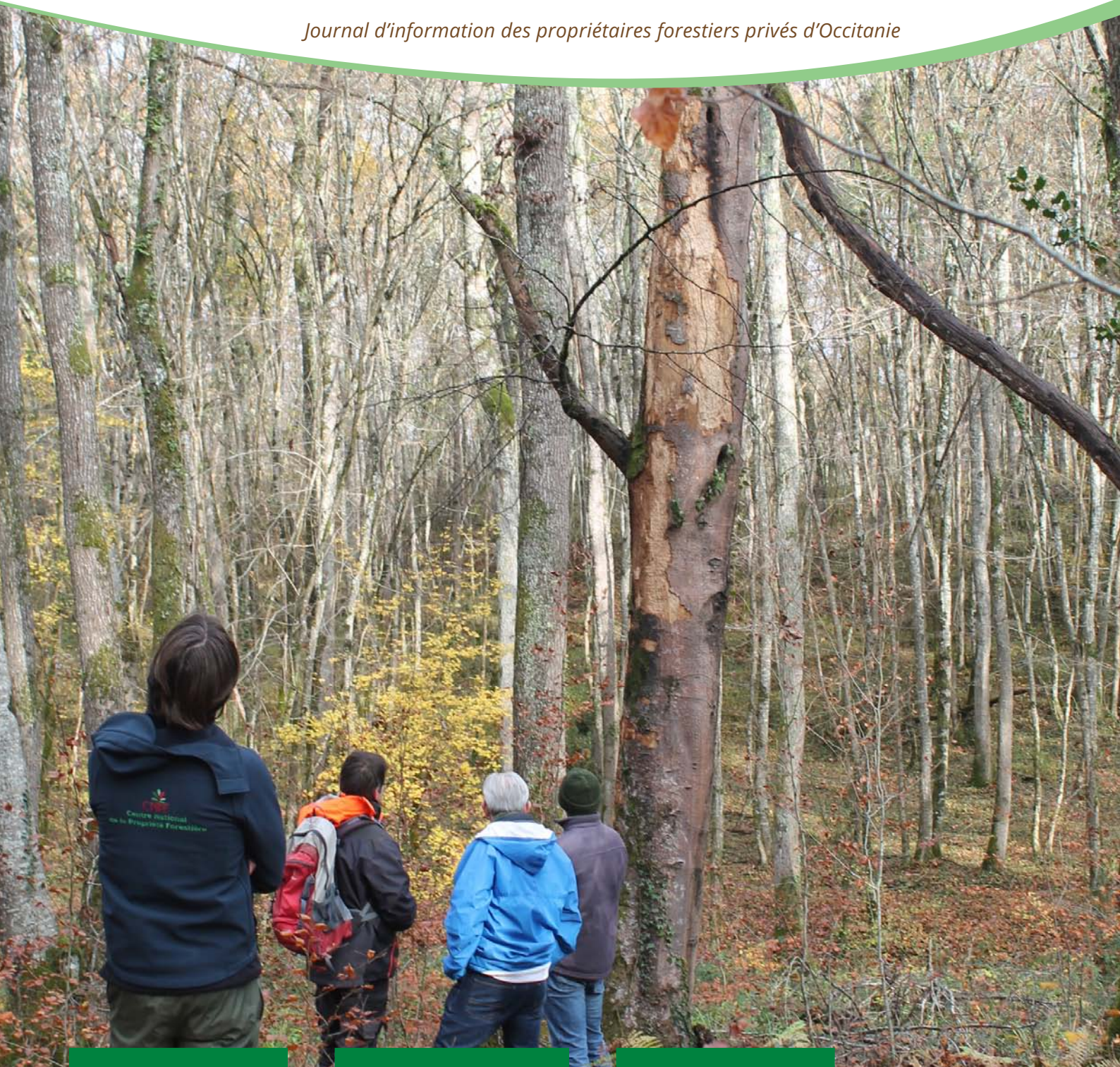


n° 16

Janvier
2022

FORÊTS d'Occitanie

Journal d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie



**Martelo-
scoop**

3

**Journées
d'information
et formations
2022**

5

**Trophée
biodiversité**

9

- 2 | ÉDITORIAL
- 3 | OUTIL
- 4 | DOCUMENTS DE GESTION
- 5 | DOSSIER
- 9 | BIODIVERSITÉ
- 11 | CRPF OCCITANIE
- 12 | EN BREF

● Éditorial



Tout un programme...



Une nouvelle année commence. Pour la forêt bien sûr ! Bientôt les premiers débourrements et le début d'une saison végétative que nous espérons sans heurts et avec ce qu'il faut de soleil et d'eau. Nouvelle année aussi pour ceux qui s'en occupent, qui la protègent et qui tirent parti de ses nombreux bienfaits, à commencer par le bois. A tous ces acteurs de la forêt et de la filière, nous formulons nos vœux de réussite dans leurs entreprises au bénéfice de leur activité, de la forêt et de la filière.

FORÊTS d'Occitanie

CRPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
Fax 05 61 75 42 50
www.cnpf.fr/occitanie/

Directeur de la publication :
Yannick Bournaud

Comité de rédaction :
Elise Buchet, Jean-Michel
d'Orazio, Sébastien Drouineau,
Céline Forissier, Mathilde Harel,
Johann Hübelé, Florent Nonon,
Patricia Ortiz, Olivier Picard,
Emmanuel Rouyer.

Rédaction : Sébastien
Drouineau

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : Imp'Act
5911 Route du Frouzet
ZAE les Hautes Garrigues
34380 Saint-Martin-de-Londres
Tél. : 04 67 02 99 89

ISSN : 2554-4519

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit
sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Benoit Lecomte, Pascal Mathieu.

Crédits photos :
Florent Nonon © CNPF couv., p 4-11
Mathilde Harel © CNPF p 3
Loïc Molines © CNPF p 5-6
Christine Boyer © CNPF p 6
Johann Hübelé © CNPF p 8
Pascal Mathieu © CNPF p 9-10
Elise Buchet © CNPF p 11
Marine Lestrade © CNPF p 11
Patricia Ortiz © CNPF p 11

Du nouveau du côté du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), qui accueille à sa Présidence Anne-Marie Bareau, Présidente du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes, en succédant à Antoine d'Amécourt ! Parmi ses premiers « actes fondateurs » à la tête de l'Etablissement, Madame Bareau devra entériner le prochain Contrat d'Objectif et de Performance (COP) entre l'Etat et le CNPF. Ce document en cours de finalisation orientera l'action du centre pour les 5 prochaines années, en engageant ses deux signataires : le CNPF pour la mise en œuvre de cette feuille de route, et l'Etat dans le soutien qu'il assure à l'Etablissement. Les sujets en discussion, entre transformation numérique, promotion d'une gestion forestière durable, prise en compte des effets du changement climatique, appui au développement économique des territoires et de la filière..., concernent très directement l'Occitanie. Votre CRPF prendra toute sa part dans la réalisation des actions qui en découleront !

Pour votre CRPF, 2022 succède à deux années agitées. Les mouvements de personnel ont été nombreux et les derniers sont évoqués en fin de revue. Le CRPF a dû faire face également, comme tous, à une situation sanitaire exceptionnelle. Si la crise sanitaire qui a affecté les forêts (principalement les pessières) est d'une ampleur bien moindre en Occitanie que dans le quart nord-est et, au-delà, en Allemagne ou en Pologne, celle qui touche les hommes a passablement bouleversé notre activité. Au cœur de notre mission de développement forestier, nos rendez-vous avec les propriétaires forestiers, sous toutes leurs formes (conseils individuels, réunions, formations), ont souvent dû être repoussés, parfois annulés. C'est donc plein d'espoir en des jours meilleurs que nous vous présentons dans ces pages un programme de réunions de vulgarisation et de formation pas tout à fait finalisé, mais ambitieux ! Le grand air est bon pour la santé, dit-on... Il minimise en tous cas les risques de contamination au CoVid, c'est pourquoi ce programme privilégie au maximum le terrain.

De nombreux chantiers nous attendent : mise en œuvre de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), qui contribue de manière importante au financement de la forêt et de la filière, futur Schéma Régional de Gestion Sylvicole en cours de rédaction... Tout un programme en perspective qu'il est impossible de détailler dans ces lignes... Mais autant de sujets pour les prochains numéros de Forêts d'Occitanie !

Très bonne année à tous !

SÉBASTIEN DROUINEAU,
Directeur régional adjoint.

Outil Martelo - Scoop



Peut-être avez-vous déjà participé à des réunions du CRPF sur la sylviculture ? Ou discuté coupes d'éclaircie et taux de prélèvement avec votre gestionnaire ou un acheteur de bois ? Mais toutes ces notions et le « jargon d'initiés » utilisé peuvent rester très flous. Alors fini les concepts, exercez-vous !

Pour aller au-delà des discours et des conseils, le CRPF Occitanie a souhaité développer l'utilisation des marteloscopes dans ses journées de formation ou de vulgarisation. Plusieurs financeurs publics ont permis de nouvelles installations ces dernières années pour couvrir tant le territoire que la diversité des peuplements de la région (cf. tableau ci-dessous).

Les marteloscopes sont des dispositifs de formation à destination d'un public désireux de découvrir ou mieux comprendre les questions que doit se poser le forestier lorsqu'il marque une coupe de bois. Ils permettent aux professionnels, propriétaires ou curieux de s'exercer eux-mêmes au choix des arbres à maintenir ou à couper en en justifiant les raisons.

Concrètement, au sein d'une surface limitée (0,5 à 1 ha) qui constitue le marteloscope, le CRPF a localisé, référencé et décrit chaque arbre selon dif-

férents critères sylvicoles (essences, diamètres, hauteurs), mais également économiques (volumes et qualités) ou encore environnementaux et sanitaires (dendromicrohabitats, présence de bois mort). L'exercice, souvent réalisé en groupe, permet aux participants d'exprimer leurs différents points de vue sur les arbres à maintenir ou à couper, concourant à l'autoformation. Les choix sont ensuite analysés informatiquement avant d'être commentés par l'animateur de la journée.

Mais rassurez-vous si vous y participez, il n'est nullement question de juger les groupes. Il n'existe pas de marquage « parfait ». L'idée est plutôt de comprendre quelles sont les implications futures et les conséquences de vos choix et de votre marquage. Aura-t-on suffisamment favorisé la croissance des arbres restants ? Ne prend-t-on pas le risque de détériorer les arbres conservés ? Le lot de bois marqué permettra-t-il une commer-

cialisation aisée et rentable ? Aura-t-on conservé un potentiel d'accueil de la biodiversité ? Aura-t-on orienté le peuplement vers une sylviculture régulière ou irrégulière ? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre au travers des sessions de formation via les marteloscopes.

D'où vient le mot « marteloscope » ?

L'origine de ce mot vient de l'opération de martelage. Celui-ci consiste à choisir et à marquer les arbres à abattre dans un peuplement. Ce marquage est effectué au moyen d'un marteau forestier comportant :

- un côté tranchant permettant de faire un flachis sur l'écorce de l'arbre (suppression d'un petit bout d'écorce) ;
- un côté portant un sceau, destiné à être apposé par percussion sur le flachis. Le sceau identifie le gestionnaire.

Plus communément, aujourd'hui, le marquage se fait avec une bombe de peinture. Dans les marteloscopes, le marquage est « virtuel » : on se contente de noter le numéro de l'arbre à abattre ou en le repérant avec une marque temporaire (ex : rubalise).

Département	Peuplement
09 - Ariège	Futaie et accrus de chêne - Volvestre
11 - Aude	Futaie de douglas - Montagne Noire
30 - Gard	Futaie de pin laricio et maritime accompagnés de cèdres, chênes vert et blanc - Cévennes
	Futaie mélangée hêtre, épicéa, sapin et sorbier des oiseleurs - Forêt Domaniale de l'Aigoual
31 - Haute-Garonne	Mélange Futaie-Taillis de chêne et châtaignier - Comminges
32 - Gers	Mélange Futaie-Taillis de chêne et charme de plaine - Gascogne
46 - Lot	Mélange Futaie-Taillis de chêne, châtaignier, charme - Bouriane
48 - Lozère	Futaie irrégulière de pin sylvestre - Margeride
	Futaie de 2 générations de pin sylvestre - Causse de Sauveterre
	Futaie mélangée sapin-épicéa en conversion vers l'irrégulier // Intégré à la Forêt Irrégulière Ecole du Bouges
	Futaie pure de pin laricio // Intégré à la Forêt Irrégulière Ecole du Bouges
65 - Hautes Pyrénées	Futaie de chêne et hêtre de l'étage collinéen
	Futaie de hêtre et sapin de moyenne montagne
66 - Pyrénées Orientales	Futaie de pin sylvestre et pin à crochets dans les Pyrénées catalanes
81 - Tarn	Futaie de hêtre - Montagne noire

Recensement des marteloscopes utilisés par le CRPF en Occitanie

En 2022, ces marteloscopes sont mis à contribution pour plusieurs sessions de formation que vous pourrez retrouver dans le dossier de ce numéro. Alors, venez nombreux, nous serons contents de partager avec vous les bases et peut-être même la technicité de notre métier.

EMMANUEL ROUYER.

● Documents de gestion

● L'heureux sauvetage du Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles !

Le Code forestier prévoyait la disparition du Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) fin 2021. En l'absence d'alternative dans la plupart des cas, de nombreuses forêts se seraient vues privées de la présomption de garantie de gestion durable dont leurs détenteurs avaient besoin ! La récente Loi « Climat et résilience » a permis le maintien du CBPS, document de gestion durable destiné plus spécialement aux « petites » propriétés forestières privées.

Les forêts privées non soumises à Plan Simple de Gestion (cf. encart ci-dessous) peuvent être gérées conformément au CBPS. Ce document permet à leurs propriétaires de définir la sylviculture qu'ils comptent appliquer aux différents peuplements qui composent leurs forêts. L'adhésion au CBPS est prévue sur 10 ans. Pour des raisons pratiques évidentes, on conseillait jusqu'alors d'y adjoindre facultativement un programme prévisionnel de coupes et travaux.

Les CBPS se sont avérés très utiles pour « mettre en gestion » des forêts de taille modeste. Suite aux tempêtes de 1999 et 2009, beaucoup de propriétaires ont pu, grâce au CBPS, obtenir les aides à la reconstitution de leurs peuplements. Malgré ce succès, en vue de favoriser le regroupement de la gestion et la mise en place de documents de gestion concertés, le législateur avait programmé la disparition du CBPS pour fin 2021.

A l'orée de cette échéance, alors que le regroupement de la gestion demeurait dans la plupart des cas un « vœu pieux », il est apparu que de très nombreuses forêts, dont les

propriétaires avaient adhéré au CBPS, risquaient de perdre la présomption de garantie de gestion durable dont elles avaient besoin. En Occitanie, plus de 1 100 propriétaires représentant près de 10 000 ha de forêts se trouvaient concernés par cette disparition ! Les forces vives de la forêt privée, CNPF et FRANSYLVA en tête, ont alors consacré beaucoup d'énergie pour alerter les services du ministère et les parlementaires. Leurs efforts ont payé ! A la faveur de la récente loi « Climat et résilience » du 22 août 2021, le Code forestier a pu être amendé pour permettre la prolongation du CBPS.

Seule nouveauté, le programme prévisionnel de coupes et travaux, jusqu'alors optionnel, devient obligatoire. On ne peut guère s'en plaindre, tant cet élément paraît indispensable aux propriétaires pour connaître concrètement, au-delà des

principes généraux de sylviculture du CBPS, les interventions à réaliser dans leurs bois les prochaines années et s'organiser en conséquence... Les propriétaires qui ont adhéré au CBPS avant la promulgation de la nouvelle loi disposent ainsi d'un délai de deux ans pour faire approuver, s'ils ne l'ont pas prévu au départ, un programme de coupes et travaux par le CRPF.

SÉBASTIEN DROUINEAU
ANTOINE DELARUE
JOHANN HÜBELÉ



Les documents de gestion, pour qui ? pour quoi ?

Les documents de gestion permettent aux forêts qui en sont dotées de disposer d'une garantie (ou présomption de garantie) de gestion durable. Ils ouvrent ainsi accès à la plupart des aides, aux dispositifs fiscaux spécifiques à la forêt et à certaines mesures de simplification administrative. Ce sont aussi - et avant tout - des supports pour organiser la gestion de son patrimoine boisé.

Deux autres documents de gestion sont possibles pour les forêts privées en plus du CBPS :

- Le Plan Simple de Gestion (PSG) s'adresse à des forêts d'au moins 10 ha et est obligatoire à partir de 25⁽¹⁾. Ce document présente de façon détaillée la gestion que le propriétaire compte appliquer dans ses forêts pour une durée de 10 à 20 ans. Il est agréé par le CRPF.
- Le Règlement-Type de Gestion (RTG) est rédigé par les experts ou les coopératives et agréé par le CRPF. Le RTG détaille les méthodes de gestion mises en œuvre dans les forêts dont ils assurent la gestion.

⁽¹⁾ : dans les conditions précisées par l'article L312-1 du Code forestier.

Attention : ce calendrier est publié sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Nous ne pouvons pas vous garantir sa réalisation.

2022

STAGES DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE EN OCCITANIE



Les associations de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans chaque département des stages qui s'adressent aux propriétaires forestiers, à leurs enfants, aux porteurs de parts de groupements forestiers, qu'ils possèdent de petites ou de grandes forêts.

La durée de ces formations est variable et plusieurs niveaux existent (cycles de base et d'initiation, cycle de perfectionnement, cycle de professionnalisation, etc.).

MODALITÉS FINANCIÈRES : pour participer, les propriétaires doivent adhérer soit à l'association départementale FOGEFOR (pour les départements de l'ex Languedoc-Roussillon), soit à l'association FOGEFOR régionale (pour les départements de l'ex Midi-Pyrénées). Sauf cas particulier, la cotisation est de 50 €, réduite pour un second inscrit d'une même famille à 25 € dans les départements de l'ex Midi-Pyrénées, du Gard et de la Lozère et à 10 € dans l'Aude. Les repas et les déplacements en voiture particulière restent à la charge des stagiaires.

ARIÈGE ET HAUTE-GARONNE

Projet de formation actuellement en réflexion

AVEYRON

Initiation à la gestion forestière

CYCLE D'INITIATION DE 3 DEMI-JOURNÉES, EN NOVEMBRE ET DECEMBRE.

OBJECTIFS : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) dont les forêts sont situées dans le Ségala aveyronnais et qui n'ont pas de connaissances sur la forêt.

LIEU : Ségala aveyronnais.

Stage Vivea "bûcheronnage"

STAGE DE 2 JOURS EN FÉVRIER / MARS.

OBJECTIFS : acquérir des notions de sylviculture : savoir choisir les arbres à abattre et à conserver. Apprendre à manipuler et entretenir les tronçonneuses en toute sécurité.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux agriculteurs du département.

MODALITÉS PRATIQUES : gratuit pour les contributeurs VIVEA.

GARD

Les arbres et le climat

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 2 JOURNÉES, AU PRINTEMPS.

OBJECTIFS : découvrir les arbres et la forêt du Gard en lien avec le climat d'aujourd'hui et de demain.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité

aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) du Gard.

LIEU : Secteur Cévennes, Aigoual.

GARD ET HERAULT

Fiscalité forestière

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 2 JOURNÉES, LES JEUDI 31 MARS ET VENDREDI 1^{ER} AVRIL.

OBJECTIFS : comprendre le fonctionnement de la fiscalité forestière (taxe foncière, impôt sur le revenu, TVA, droits de mutation, dispositifs fiscaux) et disposer des éléments permettant de mieux appréhender ce sujet.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) gardois et héraultais.

LIEU : les journées se dérouleront en salle à la limite des départements Hérault/Gard.

GARD ET LOZÈRE

Demain, quelles essences forestières en Cévennes ?

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 2 JOURNÉES, VENDREDI 30 SEPTEMBRE ET LES MATINÉES DES 7 ET 14 OCTOBRE.

OBJECTIFS : dans un contexte de changement climatique prononcé dans le secteur Cévennes, découvrir à travers des exemples, différentes essences ressource pour les forêts de demain. Etude de cas récents et antérieurs au sein de peuplements cévenols, discussion sur l'écologie d'essences variées et sur leur comportement. Découverte de

plusieurs itinéraires techniques, réflexion sur les méthodes d'implantation et de protection des plants.

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) gardois et lozériens.

LIEU : Secteur Cévennes Gard et Lozère.

GERS ET TARN-ET-GARONNE

L'entretien des jeunes peuplements forestiers

CYCLE THÉMATIQUE DE 3 JOURNÉES, LES 24 JUIN, 4 ET 8 JUILLET.

OBJECTIFS : Revenir sur les itinéraires techniques des peuplements feuillus plantés ou régénérés naturellement pour connaître les travaux d'entretien à conduire dans le jeune âge et comprendre leur importance. Se former à l'usage et à l'entretien des principaux outils, notamment de la débroussailluse :

sécurité, posture...

PUBLIC : ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (et enfants de propriétaires) du Gers et de Tarn-et-Garonne.

LIEU : entre Auch et Montauban en fonction du lieu de résidence des participants.



HAUTE-GARONNE

Projet de formation actuellement en réflexion- cf. ARIÈGE ET HAUTE-GARONNE

HÉRAULT

Les forêts héraultaises face au changement climatique

CYCLE THÉMATIQUE DE 2 JOURNÉES, AUTOMNE.

OBJECTIFS : Découvrir les arbres et la forêt de l'hérault en lien avec le climat d'aujourd'hui et de demain

PUBLIC : ce stage s'adresse en prio-

rité aux propriétaires forestiers (et enfants de propriétaires) de l'Hérault.

LIEU : Secteur Avant-Monts.

Fiscalité forestière - cf. GARD ET HERAULT

LOT

Eclaircir ses bois: du projet à l'acte

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 3 JOURNÉES, LES 4, 10 ET 17 FÉVRIER.

OBJECTIFS : Comprendre pourquoi et comment éclaircir ses bois en tenant compte des objectifs sylvicoles et des autres enjeux du peuplement (biodiversité...). Exercices pratiques au sein du marteloscope

de Frayssinet-le-Gélat. Utilisation de la tronçonneuse en sécurité.

PUBLIC : ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (et enfants de propriétaires) du Lot.

LIEU : Frayssinet-le-Gélat et environs

LOZÈRE

Demain, quelles essences forestière en Cévennes ? - Cf. GARD ET LOZERE

La forêt pour les nuls - Acte 2 : Trouver ma place dans la forêt : Quels devoirs ? Quels rôles ? Quelles actions ?

CYCLE D'INITIATION DE 2 JOURNÉES.

LES VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 JUILLET.

OBJECTIFS : poursuivre l'initiation à la gestion forestière en découvrant les droits et devoirs des propriétaires. Appréhender la biodiversité forestière à travers l'Indice de Biodiversité Potentielle. Façonner la forêt par le martelage, exercice sur marteloscope ; discussions sur la commercialisation et l'exploitation.

Alternance d'exposés, de visites en forêt et de temps d'échanges questions/réponses.

PUBLIC : ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers (et enfants de propriétaires) de Lozère.

LIEU : Central/Mende.

TARN

La sylviculture des peuplements feuillus

CYCLE THÉMATIQUE DE 4 JOURNÉES.

LES 14 ET 15 AVRIL, 9 ET 10 MAI.

OBJECTIFS : connaître les principales caractéristiques des peuplements feuillus du département, les essences qui les composent, leurs potentialités, les problèmes sanitaires qu'ils peuvent rencontrer... Organiser leur gestion pour pouvoir mettre en valeur sa forêt. Savoir à

qui s'adresser pour répondre aux questions que vous vous posez dans le cadre de la gestion de votre forêt.

PUBLIC : les propriétaires de forêts feuillues du département du Tarn.

LIEU : Différents types de peuplements feuillus sur l'ensemble du département.

TARN-ET-GARONNE

L'entretien des jeunes peuplements forestiers - cf. GERS ET TARN-ET-GARONNE



2022

JOURNÉES D'INFORMATION

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

ARIÈGE

11 FÉVRIER | LA HITTE ET CÉRIZOLS

Visite de placette de référence.

Réunion organisée en collaboration avec le GDF Sylvestre.

15 FÉVRIER de 14h à 17h | BELLOC (mairie)

Comment retrouver les limites de mes bois ?

Première partie en salle suivie d'une démonstration des techniques sur le bois de Lafage.

Réunion organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif (PDM) des Coteaux secs de Mirepoix.

25 FÉVRIER de 9h à 17h | MIREPOIX

La sylviculture du chêne : pourquoi et comment ?

Première partie en salle puis une visite d'une ou deux forêt(s) privée(s) en fonction de la météo et du temps disponible. Repas tiré du sac.

Réunion organisée dans le cadre du PDM des Coteaux secs de Mirepoix.

7 MARS de 14h à 16h30 | MIREPOIX

(communauté de commune)

La réglementation des coupes de bois.

Réunion en salle, organisée dans le cadre du PDM des Coteaux secs de Mirepoix, co-animée avec Patrice Benoît du service forêt de la Direction Départementale des Territoires d'Ariège.

18 MARS de 14h à 16h30 | MIREPOIX

(communauté de commune)

Comment vendre des bois issus de ma forêt?

Réunion exclusivement en salle organisée dans le cadre du PDM des Coteaux secs de Mirepoix.

23 MARS de 9h à 17h | BETCHAT

Journée marteloscope.

Réunion organisée exclusivement sur le terrain en collaboration avec le GDF Sylvestre, dans le cadre du PDM des Coteaux secs de Mirepoix.

20 AVRIL | GOUDOU ET CADARVET

Visite de placettes de référence.

Réunion organisée en collaboration avec le GDF Sylvestre.





14 MAI | LIEU À DÉFINIR

Assemblée Générale du GDF Sylvestre.

23 JUIN | RIVÈRENERT ET RIMONT

Visite de placettes de référence.

18 OCTOBRE | LIEU À DÉFINIR

Marteloscope (sous réserve d'installation du nouveau dispositif).

16 NOVEMBRE | LORP-SENTARAILLE

Visite de la scierie Cazalé + conférence d'une intervenante pour les communes forestières des Pyrénées (à confirmer).

Ces 4 dernières journées sont organisées en collaboration avec le Groupement de Développement Forestier Sylvestre.

AUDE

8 AVRIL | MONTAGNE NOIRE

La prise en main de la gestion de sa forêt par un propriétaire.

Comment s'y prendre ? Avec quels appuis, quelles ressources ? Comment rédiger son plan de gestion pour qu'il soit un outil efficace de la mise en place de cette gestion et de son suivi ? La forêt, comment ça marche ? Pourquoi la gérer et exploiter du bois ?

3 JUIN | MONTAGNE NOIRE

Boisement et reboisement : le choix des essences ; les techniques de plantation.

Bien choisir les essences selon les conditions de station : présentation de quelques outils d'aide à la décision - Qualité des plants et de la mise en place des plants - Choix de la densité et du maillage ; l'intérêt des plantations mélangées.

FIN SEPTEMBRE | PAYS DE SAULT

Gérer les sapinières en tenant compte des dépérissements.

Visite d'une sapinière. Présentation du guide de sylviculture du sapin pectiné en Pays de Sault audois et de son utilisation par le gestionnaire. Intégration dans le diagnostic sanitaire et décisions de gestion adaptées aux différentes situations rencontrées sur une même propriété.

AVEYRON

AVRIL / MAI | CASSAGNES

Les enjeux de gestion des Groupements Forestiers.

Journée salle et terrain.

SEPTEMBRE / OCTOBRE | NORD AVEYRON

Que faire de mes parcelles de bois ?

Demi-journée organisée sur le terrain.

GARD

MARS | CÉVENNES VIGANAISES

Valoriser sa propriété forestière.

Comment devient-on propriétaire forestier ? Venez découvrir le parcours d'un propriétaire qui a acheté une forêt via la bourse foncière forestière.

ÉTÉ | CÉVENNES À PIN MARITIME

Découvrir la forêt irrégulière.

A travers l'exemple d'un projet mené par un propriétaire forestier d'irrégulariser ses peuplements de pins, venez découvrir les contraintes et atouts de cette gestion.

OCTOBRE | GARRIGUES

Réaliser un boisement forestier suite à un incendie.

Découverte des reboisements forestiers privés suite au feu de Générac en 2019. Présentation des projets accompagnés financièrement par des entreprises dans le cadre de la compensation au défrichement et la compensation carbone.

HAUTE-GARONNE

10 JUIN | LIEU À DÉFINIR

Gestion des vieux taillis avec réserves de chêne du Comminges.

Visite d'une propriété forestière : bilan des peuplements de douglas de plaine, eucalyptus, plantation mélangée de robinier et tilleul.

16 SEPTEMBRE | BELBÈZE-EN-COMMINGES

Visite des forêts de Mr Vecten.

Réunion organisée en collaboration avec le GDF Sylvestre.

DEUXIEME SEMESTRE | SUD COMMINGES

Réunions d'information à destination des propriétaires forestiers sur l'action du PDM Cœur et coteaux du Comminges.

GERS

FÉVRIER / MARS | LECTOURE, MAUVEZIN

Rencontres forestières ; soirées d'information sur la forêt privée (de 18h30 à 20 heures).

Organisées en collaboration avec FRANSYLVA Gers.

25 MARS | L'ISLE JOURDAIN

La forêt s'invite à l'école : plantation et animations forestières.

Manifestation organisée en collaboration avec FRANSYLVA Gers dans le cadre de la « Journée internationale des forêts ».

DEBUT MARS | MIÉLAN

Gestion des « vieilles forêt » ; présentation de la biodiversité.

Demi-journée sur le terrain plus demi-journée en salle « table ronde » vieille forêt-Biodiversité.

En collaboration avec NEO Nature en Occitanie.

29 MARS | MIÉLAN

Qu'y a-t-il dans mes bois ?

Reconnaissance des essences et éléments de diagnostic sylvicole.

Après-midi sur le terrain organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif Cœur d'Astarac.

12 AVRIL | MIRANDE

Gérer mes bois ?

Sur la base d'un diagnostic sylvicole, quelles interventions réaliser et pourquoi ?

Après-midi sur le terrain organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif Cœur d'Astarac.

MAI | SARRAGACHIES

Les fruitiers forestiers et autres feuillus précieux.

Journée organisée dans le cadre du CETEF Gascogne.

3 JUIN | ARMAGNAC

Tout savoir sur la plantation de peupliers.

Journée organisée dans le cadre du CETEF de Gascogne.

OCTOBRE | BAS-ARMAGNAC

Sylviculture des Chênes.

Journée organisée dans le cadre du CETEF de Gascogne.

HERAULT

JANVIER | HAUT-LANGUEDOC

La gestion du châtaignier et ses usages.

Découvrir les modalités de gestion pour valoriser au mieux les bois par l'usage d'une scie mobile et la fabrication de piquets.

MARS | FRAÏSSE-SUR-AGOUT

La forêt et la préservation de la ressource en eau sur l'impluvium de la Salvetat.

Visite d'un chantier d'éclaircie de feuillus grâce au partenariat propriétaire forestier - Association PEPS'S.

ETE | HAUT-LANGUEDOC

Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière.

Découvrir et comprendre le fonctionnement de l'écosystème forestier. Exemple de la hêtraie du Haut-Languedoc.

SEPTEMBRE | ATTENTION, JOURNÉE SE DÉROULANT DANS LE TARN

Un exemple de forêt tarnaise gérée en irrégulier depuis 60 ans.

A travers l'exemple d'une propriété gérée depuis 60 ans en futaie irrégulière, venez découvrir les contraintes et atouts de cette gestion.

LOT

11 MARS | SECTEUR DE SAINT PERDOUX

Gestion forestière et commercialisation des bois.

Demi-journée organisée sur le terrain dans le cadre du post PDM Ségala.

MARS | CAHORS

Des coupes rases, pour quoi faire ?

Conférence organisée dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts.

12 AVRIL | LATRONQUIÈRE

Impôt-foncier, déclaration des revenus et autres questions fiscales pour ma forêt.

Réunion de 1h30 en salle.



13 MAI | SECTEUR DU PDM CÈRE - SAINT CÉRÉ

Plantation et changement climatique.

Demi-journée organisée sur le terrain dans le cadre du Plan de Développement du Massif de Cère - Saint Céré.

MAI/JUIN | TOUR DE FAURE

Le cèdre : essence d'avenir avec le changement climatique.

Journée sur le terrain organisée en collaboration avec le CETEF du Lot.

19 AOÛT | LABASTIDE-MURAT

Un PSG pour ma forêt.

Demi-journée en salle.

SEPTEMBRE | BOURIANE

Des abeilles dans ma forêt.

Demi-journée sur le terrain.

OCTOBRE/NOVEMBRE | GOURDON

Foire forestière.

LOZÈRE

22 AVRIL | MARGERIDE

Alerte sur l'épicéa : quel avenir dans nos forêts ?

Visites de cas, description de l'état sanitaire, réflexion sur les choix sylvicoles à adopter.

18 MAI | SECTEUR GORGES DU TARN OU VALLEE DU LOT

Truffes et trufficulture en Lozère : Mythe ou réalité ?

3 JUIN | CEVENNES

« Dis-moi quelle fleur tu es, je te dirai quel arbre planter... »

Découverte de la notion de flore indicatrice, reconnaissance d'espèces et informations qu'elles apportent sur le milieu forestier.

10 JUIN | PEYRE EN AUBRAC - SECTEUR DE JAVOL

Se regrouper pour mieux gérer sa forêt ! Pourquoi ? Comment ? Présentation du dispositif Sylv'acctes.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre.

16 SEPTEMBRE | LA BASTIDE PUylaURENT

Des forêts, des hommes, des histoires.

Visite de deux forêts singulières aux histoires riches : la forêt du GF de la Courrègne et la forêt de l'Abbaye de Notre Dame des Neiges. Dans le cadre de l'Assemblée Générale du FOGFOR Lozère.

HAUTES-PYRÉNÉES

FEVRIER/MARS | PAYS DES NESTES

Retrouver les limites de ses parcelles boisées.

Demi-journée organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif Lannemezan, Baïse et Nestes.

AVRIL | PAYS DES NESTES ET AUTRE SECTEUR À DEFINIR

Apprendre à marquer ses éclaircies.

Deux journées (dont une dans le cadre du PDM) organisées en collaboration avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées, comprenant aspects théoriques (1/2 j) et exercices pratiques (1/2 j).

JUIN/JUILLET | PAYS DES NESTES

Prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière.

Demi-journée organisée dans le cadre du Plan de Développement de Massif Lannemezan, Baïse et Nestes.

A DEFINIR | MOULÉDOUS

Marteloscope.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

13 MAI | PLAINE DU ROUSSILLON

Pourquoi utiliser un drone en forêt ?

Une entreprise privée réalisera une démonstration d'utilisation et présentera les applications possibles en forêt pour aider les propriétaires dans leur gestions.

22 JUIN | ASPRES ALBÈRES

Journée annuelle du liège dans le cadre de Vivexpo 2022.

Thème : le sylvopastoralisme dans nos massifs de subéaraie ; quels retours d'expériences après plus de 30 ans de pratique ? Visite de parcelles pâturées, lien avec les enjeux DFCI, valorisation du liège local, le regroupement du foncier.

1^{ER} JUILLET | CAPCIR CERDANE

Le regroupement et la gestion des petites parcelles forestières en montagne.

Visite des parcelles de l'ASLGF des Garrotxes et présentation des animations en cours en Cerdagne ; quelles valorisations économiques des pins sylvestre et pins à crochets ?

7 OCTOBRE | VALLESPIR

Présentation de l'Indice de Biodiversité Potentialité (IBP) et de son application sur le terrain.

A partir d'un travail réalisé en 2021 sur 7 propriétés sous PSG, quelles orientations et préconisations de gestion ont pu être proposées aux propriétaires ?

21 OCTOBRE | BERGA (CERDAGNE ESPAGNOLE)

Visite d'une scierie industrielle de pins.

Rencontre transfrontalière entre propriétaires et organismes forestiers sur les débouchés économiques des bois de pins ; visite de parcelles forestières à proximité, valorisation des produits.

TARN

14 JANVIER | ANGLÈS

Les sols forestiers.

Savoir les caractériser pour connaître leurs potentialités.

14 FEVRIER | ANGLÈS

Le traitement irrégulier du Douglas.

18 MARS | ANGLÈS

Le carbone forestier.

Réunion organisée dans le cadre du CETEF du Tarn.

20 MAI | LE VINTROU

Deux exemples de forêts tarnaises gérées en traitement irrégulier.

Journée organisée dans le cadre du CETEF du Tarn.

1^{ER} JUILLET | LACROUZETTE

Dépérissement du sapin pectiné, présentation petite scie.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale du CETEF du Tarn.

19 OU 26 AOÛT | VIANE

« CETEF estival » : rencontre et visites des forêts des adhérents.

14 OCTOBRE | MAZAMET

La régénération des peuplements feuillus.

Réunion organisée dans le cadre du CETEF du Tarn.

2 DECEMBRE | BRASSAC

L'utilisation d'Iphigénie.

Réunion organisée dans le cadre du CETEF du Tarn.

TARN-ET-GARONNE

8 AVRIL | MALAUSE

Journée technique peuplier : estimation, cubage, qualités et mise en marché des bois.

Réunion organisée dans le cadre du CETEF garonnais (Assemblée Générale).

7 OCTOBRE | EN LOT-ET-GARONNE

Journée technique « robinier » : visite d'essais, du conservatoire de boutures et d'une unité de transformation.

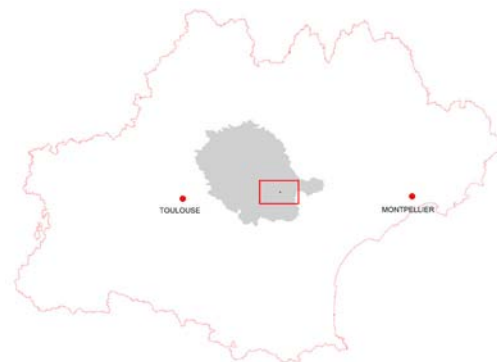
Réunion organisée dans le cadre du CETEF garonnais.



● Biodiversité

● Un trophée pour la gestion de la forêt de la Barbazanié

Le Trophée pour la Biodiversité en Occitanie a été remis fin Octobre au groupement forestier de la Barbazanié. C'est avec une grande fierté que Marianne et Ulf Karlberg ont reçu ce prix. C'est aussi une grande fierté pour le CRPF, car cette récompense est le résultat d'une belle collaboration et d'une confiance réciproque depuis une quinzaine d'années



Ce concours annuel, organisé par la Région Occitanie, a pour objectif « d'encourager et de promouvoir les réalisations des acteurs locaux qui intègrent et valorisent la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles », quel que soit leur secteur d'activité. C'est exactement l'objectif qui est suivi par le groupement forestier. Quand ils ont acheté la propriété il y a 17 ans, Marianne et Ulf sont rapidement tombés amoureux de la qualité de vie dans le Haut-Languedoc. Ils ne s'attendaient certainement pas à l'aventure qui s'ouvrait à eux :

« Nous avons une certaine expérience de la gestion forestière dans la famille : mon père était forestier en Suède. Mais la forêt que nous avons trouvée ici avait été négligée depuis trente ans. C'était un grand challenge de la remettre à jour, comme pour la maison. Notre objectif était de travailler avec le milieu naturel pour en tirer des ressources renouvelables, avec un investissement minimum. Nous avons décidé de mettre en place une sylviculture qui permette de produire du bois et de protéger la richesse de la nature présente dans notre forêt. Je suis chasseur, et c'est important pour moi que les animaux, par exemple les perdrix, puissent trouver un bon milieu de vie. La chasse est importante pour protéger les nouvelles plantations ».

La forêt est composée de 32 ha de résineux, issus de reboisements du Fonds Forestier National, de 12 ha de hêtres et de chênes et de 10 ha de noyeraies à fruits. A cela s'ajoutent 30 hectares de parcelles agricoles parcourues par un réseau de haies anciennes, très intéressantes pour la biodiversité et le paysage.



« La partie " industrielle ", vieille de 60 ans, avec beaucoup d'épicéas, était affaiblie à cause des sécheresses. Au début, la forêt n'était ni rentable, ni durable, ni esthétiquement agréable.

Pour nous aider à mettre en place notre projet, nous avons fait appel aux conseils du CRPF.

Le plan de gestion a été mis en place dès 2010. Avec un stagiaire, Amaury Rousseau, nous avons étudié la biodiversité, grâce à la méthode de l'IBP, et aussi les peuplements et le niveau de richesse de chaque parcelle. Ce travail avec le CRPF, à partir du plan de gestion, nous a permis de voir ce qu'il était possible de faire dans le futur. Nous avons pu établir un programme de travaux qui comprend des coupes et des reboisements.

La rentabilité à la campagne est une condition de survie et nous

espérons qu'elle sera renforcée par la biodiversité à long terme ».

Petit rappel sur l'Indice de Biodiversité Potentielle :

L'IBP est un outil de diagnostic simple, validé scientifiquement, qui permet d'évaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier. Comme il est impossible d'inventorier toutes les espèces, la présence de dix éléments susceptibles de les accueillir est relevée en parcourant la parcelle. Il s'agit essentiellement de la répartition en espèces d'arbres, des gros arbres vivants ou morts, des zones ouvertes, humides ou rocheuses. L'IBP n'est pas une norme de gestion, c'est une aide pour intégrer de façon concrète la prise en compte de la biodiversité dans les actes de gestion quotidiens.

....

Lorsque c'est possible, le traitement irrégulier est privilégié, mais c'est difficile avec les résineux qui ne sont plus adaptés aux conditions stationnelles. Les épicéas malades ont été en partie remplacés par un boisement mélangé réalisé par Alliance Forêts Bois, grâce au Fonds Régional Carbone.

« Le bois est vendu aux scieries locales, nous avons aussi besoin d'une centaine de stères par an pour la chaudière à bûches. Les noix sont un revenu complémentaire, elles sont commercialisées directement chez " Super U ".

Notre forêt sert de support pour des réunions qui présentent la gestion forestière durable. Nous sommes aussi adhérent PEFC ».

Cette récompense a une saveur particulière pour Ulf et Marianne pour qui l'intégration en milieu rural n'a pas été facile :

« Gagner ce trophée compte beaucoup pour nous, et aussi pour les autres propriétaires forestiers, car nous souhaitons que notre expérience puisse servir d'exemple. C'est une reconnaissance qui nous donne de l'énergie et de la motiva-

tion pour continuer. Marianne et moi tenons à remercier la région Occitanie et le CRPF pour un partenariat productif et agréable tout au long des années. Vive la différence et vive la biodiversité pour notre futur ! ».

**PROPOS DE ULF KARLBERG, GÉRANT DU G.F.
RECUEILLIS PAR PASCAL MATHIEU, DU CRPF
OCCITANIE.**



La régénération naturelle commence à s'installer sous les épicéas dépérissants.

Les Trophées de la biodiversité

La Région a créé en 2018 les "Trophées de la Biodiversité en Occitanie". Ce concours annuel a pour objectif de promouvoir les réalisations des acteurs locaux qui intègrent et valorisent la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles, à travers diverses catégories de prix qui leur sont proposées. Une vitrine intéressante pour les propriétaires et gestionnaires forestiers qui s'attachent à démontrer, par leurs bonnes pratiques, que préservation de la biodiversité et rationalité économique ne sont pas incompatibles, et qui souhaitent le faire savoir !

Pour en savoir plus : <https://www.laregion.fr/Trophees-pour-la-biodiversite-Occitanie>

● L'équipe du CRPF en recomposition

Après les départs en retraite de plusieurs « anciens » en 2020 : Pascal Legrand, Michèle Lagacherie et Anne Lamaison, d'importants mouvements ont affecté l'équipe du CRPF l'année passée. La place fait défaut pour évoquer, comme ils le mériteraient, l'action des nombreux partants.



Après 35 ans au CRPF, Alban Lauriac, était bien connu des forestiers, notamment méditerranéens, et plus particulièrement des amateurs de trufficulture, domaine dans lequel il a œuvré avec passion. Il a tiré sa révérence en avril dernier pour une retraite bien méritée, après avoir coordonné l'équipe en charge des DGD sur Montpellier et assuré la responsabilité de délégué territorial. Mais il faut aussi évoquer Marie Dusart et Elsa Sourdril, chargées de mission dans les Pyrénées-Orientales, Maxime Jourde et Raphaël Bec, ingénieurs impliqués dans plusieurs projets régionaux, nationaux ou européens et basés à Montpellier, Ludovic Champfaillly, chargé de mission dans le Gers, Loïc Le Bras, chargé de mission dans l'Aveyron et le Tarn. Le CRPF et l'ensemble de ceux qui les ont côtoyés leur souhaitent la meilleure des suites et la réussite de leurs entreprises futures !



Une mention particulière enfin à Benoît Lecomte qui a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année dernière. Parmi les nombreux champs d'intervention de ce « pilier du CRPF » figure en effet la coordination des revues forestières du CRPF. Les Nouvelles Feuilles Forestières (ancienne revue du CRPF Languedoc-Roussillon) et, depuis 2017, Forêts d'Occitanie lui doivent beaucoup !



« Eh oui, ma carrière a bien commencé au CRPF, mais en Normandie, en 1980, il y a bien longtemps. Et puis, en 1987, je suis arrivé dans le sud, d'abord comme technicien, à Prades, où je suis resté 7 ans, et puis comme ingénieur à Montpellier, où je suis resté 20 ans.

C'est le moment où j'ai pris en main le journal du CRPF, pour ne plus le lâcher jusqu'à mon départ en retraite. C'est le moment aussi où j'ai fait beaucoup de choses intéressantes, entre les guides de stations, une dizaine, jusqu'au Schéma Régional de Gestion Sylvicole pour le Languedoc-Roussillon.

Je voudrais, pour terminer, remercier chaleureusement tous mes collègues, et plus particulièrement ceux avec qui j'ai travaillé dans les dernières années : Elsa, Marie, Jean-Christophe et Bruno. Un grand merci aussi à Serge Peyre que je connais depuis l'école forestière et avec qui j'ai passé de très bonnes années ».

BENOÎT LECOMTE

Très bon vent à toi, Benoît, en espérant pour les lecteurs de Forêts d'Occitanie que la revue ne pâtera pas trop du passage de flambeau : la marche est haute !!!

Des arrivées (ou titularisations) et des réorganisations internes, encore en cours, permettent de faire face à ces départs. Johann Hübelé et Jean-Christophe Chaballier, promus ingénieurs, assurent désormais la coordination des départements du Gers et de Tarn-et-Garonne pour le premier, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales pour le second. Aurélien Colas et Raphaël Rank-Coffin deviennent techniciens statutaires, respectivement sur le secteur Couserans-Comminges (ouest Ariège et sud Haute-Garonne) et sur l'Aude. Alexandre Laizé a rejoint le CRPF en novembre en tant qu'ingénieur chargé de mission pour assurer la coordination des projets menés par le CRPF sur la connectivité des écosystèmes forestiers. Enfin, le CRPF accueillera début février Nathan Raeth pour travailler sur le territoire du bassin versant de l'Agout (34-81) à la promotion de méthodes de sylvicultures favorables à la préservation de la ressource en eau.

Beaucoup de mouvement par conséquent ! Pour connaître vos interlocuteurs au CRPF, rendez-vous sur notre site internet : <https://occitanie.cnpf.fr/n/vos-contacts-au-crpf/n:2525>.



L'équipe du CRPF en tournée

À lire

Slow Forêt - Cultiver les forêts en respectant l'environnement

Fort de quelque 35 années passées au CRPF, Pascal Mathieu, technicien bien connu des forestiers tarnais (mais pas seulement !) est bien placé pour mesurer les difficultés qui se présentent aux propriétaires forestiers lorsqu'ils doivent prendre des décisions de gestion. Ces propriétaires, il les accompagne en effet au quotidien et leurs questions sont nombreuses : Couper des arbres ou ne rien faire ? Investir dans des travaux ? Limiter les frais ? Comment trouver des entreprises compétentes, des interlocuteurs fiables ?...

C'est d'abord en pensant à eux que Pascal Mathieu a écrit Slow Forêt. Dans ce livre richement illustré, l'auteur présente une gestion visant à cultiver les forêts dans le respect de l'environnement, en prenant le temps nécessaire pour comprendre sa forêt et construire un projet avant d'agir. Le concept de Slow

Forêt repose sur dix piliers fondateurs : connaître l'écosystème de sa forêt, se projeter dans l'avenir, participer à la gestion et aux travaux, adapter les peuplements, produire le bois dont la société a besoin, économiser les énergies, aménager les accès, respecter le milieu et les personnes qui le fréquentent, célébrer le plaisir d'être en forêt, ouvrir la forêt. « *Dans le milieu des forêts peut-être plus qu'ailleurs, parce qu'il est complexe, hétérogène et qu'il évolue lentement, la vitesse est destructrice* », indique Pascal Mathieu. « *J'ai développé le concept Slow Forêt pour aider les forestiers à garder le cap de la gestion durable, face à l'accélération irrésistible de la société et la perte de connaissance qui en résulte* ».

Trop tard pour offrir ce bel ouvrage à l'occasion des fêtes de fin d'année, mais une saine lecture pour 2022 assurément !

Où le trouver ? :

<https://www.cnpf.fr/publications>

Editions ULMER ou chez votre libraire !



Gestion durable

Les SylvoTrophées : une initiative pour encourager la gestion multifonctionnelle des forêts

Initiée en 2017 sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura, l'initiative des SylvoTrophées s'inspire du concours Prairies fleuries, en le transposant à la forêt. L'objectif est de présenter des pratiques de gestion sylvicole vertueuses menées par des propriétaires et gestionnaires forestiers passionnés. Sont plus particulièrement mises en avant les initiatives qui permettent une gestion équilibrée et multifonctionnelle, c'est-à-dire conciliant à la fois les rôles économiques, écologiques et sociaux de la forêt.

Mis en œuvre en 2018 sur 3 parcs d'Occitanie, les SylvoTrophées ont été déclinés en 2021 sur 4 territoires régionaux grâce à l'appui technique du CRPF Occitanie et l'appui financier de l'Europe dans le cadre du projet Forêts Anciennes volet 3. Le PNR des Grands Causses a ainsi organisé une première édition du concours, le PNR de l'Aubrac

et le Parc National des Cévennes une seconde édition et le PNR du Haut-Languedoc leur troisième ! De nombreuses initiatives positives ont ainsi pu être découvertes par les membres des jurys répartis en 3 collèges (Sylviculture/ Economie – Environnement – Aspects sociaux) qui avaient pour mission de départager les candidats. Félicitations aux lauréats de ces 4 territoires !

- PNR des Grands Causses : Mr Jean-François Terrasse gérant de la SCI Terrasse propriétaire de la forêt des Pincelles et son gestionnaire Pierre Foissac
- PNR Aubrac : Indivision Seguin et son gestionnaire Forêt Evolution
- PN des Cévennes : GFR de la SOMICAL, son technicien Emmanuel Barge et son gestionnaire Alain Givros
- PNR du Haut-Languedoc : GF des Saint Peyres

Une fois encore, ces exemples ont permis de mettre en avant la passion des forestiers, leurs réflexions, leurs innovations et leur souhait d'œuvrer pour le développement d'une forêt agréable, durable et fonctionnelle.

